



ASSOCIATION LOI 1901

SOUTIEN AUX MINEURS ÉTRANGERS EN DIFFICULTÉ

Communiqué de presse

A l'occasion de la publication du rapport d'activité 2012, Hors La Rue souhaite alerter le grand public sur la dégradation des conditions de vie des mineurs étranger en danger, extra-européens mais également européens qui vivent dans la rue mais ou dans les bidonvilles.

Cette année encore, Hors La Rue demeure inquiète face à la dégradation des conditions de vie des mineurs étrangers en danger en France.

L'activité de l'association en 2012 se maintient à un niveau élevé et a même connu une intensité inédite. Nous avons suivis 206 jeunes, un niveau jamais atteint, avons maintenu une présence forte sur le terrain grâce à nos tournées sur les lieux d'activité et sur les bidonvilles, et avons vu la fréquentation de notre centre de jour doubler par rapport aux années précédentes.

Ces tendances révèlent selon nous l'aggravation de la situation de ces enfants.

Les mineurs isolés extra-européens ont toujours des difficultés à faire valoir leurs droits : les refus de prise en charge injustifiés sont encore trop nombreux et la circulaire en préparation au ministère de la Justice relative à leur répartition sur l'ensemble du territoire français soulève des questions quant au respect de leurs droits, à ce jour sans réponses.

Vivant dans les bidonvilles et soumis à une précarité souvent synonyme de danger, les jeunes roms vivent une double injustice : stigmatisés, ils voient les actions des associations intervenant déjà difficilement auprès d'eux faute de solutions, menacées d'interruption par les évacuations forcées des campements qui se sont accélérées durant le 2ème semestre 2012.

Enfin, les mineurs étrangers exploités, catégorie qui mériteraient pourtant une attention renforcée compte tenu des situations intolérables dans lesquelles ils se trouvent, voient leur statut de victime tarder à être pleinement reconnue. Les dispositifs de protection ne sont en effet pas adaptés à ces problématiques complexes et trop souvent méconnues.

Obligation juridique, mais également impératif moral, la protection des mineurs étrangers doit faire l'objet en France d'une mobilisation d'ampleur de la part des acteurs concernés, sous peine de renier nos valeurs les plus fondamentales.



intervient auprès des mineurs étrangers en danger pour leur permettre d'accéder au droit commun

www.horslarue.org

contact presse : 01 41 58 14 65 - 06 86 85 99 83